

CONSTRUCTION D'UNE HABITATION
Lots: Gros-œuvre fermé
Mr REZ R.
Rue de Coumagne (sect B n°181gpie) à 5651 GOURDINNE

PV n° 16

Rapport de la réunion de chantier / visite de chantier du 22/09/2007 sur le site

Fonction, ...		Firme, personne, ...	Particip.	Tél. / GSM / FAX / @	Diff.
<u>MAITRE DE L'OUVRAGE</u>	MO	Mr REZ R.	P	Tél. : 071 701589 Tél. prof. : 081 400037 Fax : @ : rudi.rez@fl200.com GSM : 0476 552455	E-mail
<u>ENTREPRISE GENERALE</u>	ENT	T-Palm		Tél. : 02 3865500 Fax : 02 3865509 @ : GSM :	
Conducteur de chantier	CC_EN T	Mr RIGOT		Tél. : Fax : @ : benoit.rigot@tpalm.be GSM : 0496 572385	E-mail
Technicien préparateur	TP_EN T	Mr DECHAMBRE		Tél. : 02 3865510 Fax : 02 3865513 @ : patrick.dechambre@tpalm.be GSM :	
Bureau d'étude en stabilité	STAB	BEI ENGINEERING Mr PAPEGNIE Jean-Pierre		Tél. : 071 845485 Fax : 071 845486 bei-pape@skynet.be GSM : 0495 530449	
Coordination sécurité & santé	COOR D	JAMAR Thomas WAUTERS Luc		GSM : 0496 572354 Tél. : 087 293353 Fax : 087 263399 @ : luc.wauters@tpalm.be GSM : 0496 572354	
Terrassier	TER	Entr. BONNIER J		Tél. : Fax : @ : GSM :	
<u>ATELIER D'ARCHITECTURE</u>	ARCH	Mr TASSIN Thierry architecte	P	Tél. : 071 410118 Fax : thierry.tassin@tele2.be GSM : 0477 930519	Auteur
<u>AUTRES INTERVENANTS</u>					

P: présent; E: excusé; A: absent

Objet de la réunion :

000

N°	Remarque	Concerne / délais
<u>A. COMMENTAIRES ET APPROBATION DES PV PRECEDENTS :</u>		
15-003	<i>Seuil de garage à remplacer:</i> Une des pierres du seuil a été remplacée car les deux pierres de ce seuil été de teinte très différentes. On observe cependant un coup dans une des pierres, au droit du joint entre ces deux seuils, occasionné lors de la dépose de la pierre remplacée.	ENT ENT
<u>B. ETAT D'AVANCEMENT DU CHANTIER :</u>		
16-001	Attention , malgré les nombreux rappels et la mise en demeure du MO le chantier n'a plus évolué depuis le 31/08/2007 En effet, les premiers tests pour la couleur des joints ont seulement été réalisés le 16/09/2007, ces joints ayant été jugés insatisfaisants par le MO, ce dernier à demandé un nouveau test le 18/09/2007. A ce jour ce nouveau test n'est toujours pas réalisé. L'ENTR ne pourra se prévaloir d'une augmentation du délai initiale d'entreprise sous prétexte de ce nouveau test car l'ENTR a eu largement le temps de réaliser l'ensemble des tests plus tôt dans le planning du chantier.	ENTR
16-002	<u>Le MO rappel à l'ENTR:</u> * A ce jour, les travaux suivants sont non réalisés : - Rejointoyage - Joint souple châssis * Les travaux suivant n'ont pas été réalisé et sont à décompter de la facture finale : - By-pass égouttage : 365.42 € - Frais de déplacement machine pour le PMPI N°1 non justifié : 150.00 € - Pose d'un strefput extérieur à côté de la porte d'entrée. : Prix à déterminer * Les finitions sur travaux réalisés sont à réaliser : - Réglage des menuiseries de la porte du hall d'entrée et de la cuisine. Compléter les fixations de toutes les menuiseries extérieures à la maçonnerie par des vis et chevilles - mousse autour des 2 châssis latéraux de l'étage - Toiture de la façade arrière, troisième rang en partant du bas, extrémité gauche : la tuile cassée est à remplacer - Des tuiles de rives sont manquantes - Remplacer la descente de corniche côté jardin – coup visible dans le bas. - Fourniture des grilles des ventilations.	ENTR
<u>C. ARCHITECTURE :</u>		
16-003	Le Plafonneur du MO devant intervenir dès ce début de semaine, l'ENTR est instamment priée de venir régler et compléter la fixation les menuiseries extérieures; tous frais travaux complémentaires occasionnés aux plafonnages par les manquements de l'entreprise T-Palm lui seront portés en comptes.	ENT
16-003	Les joints en mousse isolante autour des deux menuiseries extérieures du 1 ^{er} étage ne sont toujours pas réalisés alors que le plafonneur du MO intervient sur chantier dès le lundi 24/09/2007	

N°	Remarque	Concerne / délais
10-008	<p><u>D. TECHNIQUES SPECIALES</u></p> <p>--</p> <p><u>E. STABILITE</u></p> <p>Faisant suite à la réunion du 25/01/07 avec Mr MARTINELLI, Mr PAPEGNIES doit transmettre différentes informations :</p> <p>- "Confirmation de la stabilité du bâtiment sur base des techniques de construction T-palm et de son courrier du 17 décembre 2006" (31/01/2007 MARTINELLI et JOIRKIN)</p> <p><u>F. COORDINATION SECURITE ET SANTE</u></p> <p>--</p> <p><u>G. APPROBATION DE FICHES TECHNIQUES PAR M.O. + ARCHI. :</u></p> <p>--</p> <p><u>H. REMARQUES GENERALES :</u></p>	<p>ENT STAB</p> <p>RAPPEL</p>
01-010	<p>Les réunions de chantier sont prévues le mardi à 08h30</p>	

Toute note n'ayant pas fait l'objet de remarques dans les 15 jours calendriers de l'envoi du rapport est réputée acceptée.

Documents transmis :

--

Documents à transmettre :

--

Prochaine réunion :

A définir

Thierry TASSIN,
architecte

Pour accord,

M. REZ,
Maîtres de l'ouvrage

Thierry TASSIN,
Architecte

T-Palm,
Entreprise générale